

# NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune  
de Saint-Capraise de Lalinde

N° 86 Octobre Novembre Décembre 2022



## SOMMAIRE

<i>L'éditorial du Maire</i>	<b>2</b>
<i>Compte-rendu municipal</i>	<b>3-4</b>
<i>Infos Mairie</i>	<b>5-13</b>
<i>Compte rendu des associations</i>	<b>14-17</b>
<i>Jeux</i>	<b>18</b>
<i>Calendriers des manifestations</i>	<b>19</b>
<i>Infos diverses</i>	<b>20</b>

### **Cher-e-s administré-e-s**

Pour la plupart d'entre vous, le travail a repris après une période de vacances extrêmement chaude, il en est de même pour les écoliers et pour le Conseil Municipal

Tout d'abord je souhaite à nos élèves, nos enseignants, nos associations sportives, culturelles et économiques une très bonne rentrée.

Cette rentrée s'annonce avec un climat social tendu. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens et de notre collectivité, avec en plus le risque d'une nouvelle crise sanitaire annoncée.

Difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir. La guerre en Ukraine n'en finit pas, l'équilibre politique en France n'est pas construit et les aléas climatiques que nous venons de vivre cet été dans notre pays fragilisent notre quotidien.

Dans ce contexte votre municipalité continue à investir pour le bien être des Capraisien. De même, cet été nous avons pu nous retrouver régulièrement grâce à la municipalité et à nos associations pour des moments de convivialité qui nous ont tant manqué les deux années précédentes.

Nous avons apprécié que toutes les traditionnelles manifestations se soient déroulées dans d'excellentes conditions. Encore un grand merci pour le travail accompli pour l'animation de notre commune

Comme chaque année, nous avons profité de

ces deux mois pour rénover notre école, préparer les futurs travaux et programmer les investissements futurs qui viendront conforter l'image de notre village.

Aujourd'hui, le personnel des Services Techniques est au complet avec l'arrivée de Monsieur Yohan VIGIER. A la garderie de l'école, Mme Lysiane CABOUSSIN ayant fait valoir ses droits à la retraite, c'est Mme Fabienne POIRETTE qui jusque-là était en parcours emploi compétences (PEC) au niveau scolaire depuis 3 ans qui la remplacera. Bienvenue à ces 2 agents dans leurs nouvelles fonctions et bonne retraite méritée à Lysiane qui a œuvré sans compter pour nos enfants ces dernières années.

Concernant l'avancée de nos travaux, le jardin paysager dans le bourg entre la place du foyer municipal et le canal devrait être finalisé d'ici la fin novembre. Ceux concernant la première phase de remplacement d'éclairage public vétuste devrait démarrer d'ici la fin de l'année, tout comme ceux de la modification du réseau d'irrigation communal pour assurer la défense incendie.

Quant aux projets de Bar-restaurant et de Tiers-lieu, la phase architecturale arrive à son terme pour laisser place aux dépôts des permis de construire.

Bonne lecture et bonne rentrée à toutes et tous !

Votre Maire dévoué, **Laurent PEREA**



Mairie de Saint-Capraise-De-Lalinde  
14 Route de Sarlat  
24150 Saint-Capraise-de-Lalinde  
05 53 63 47 65  
Mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr  
www.saint-capraise-de-lalinde.fr

**Responsable de Publication :** Laurent PEREA  
**Éditorial :** Herve COUSTILLAS | Sylvie BODART  
Elodie CHEVRIER | Ghislaine GOURDON  
Christophe LAVIGNERIE | Brigitte MONTAURIOL

**Maquette et impression :**

Nouvelle Imprimerie Moderne à PÉRIGUEUX  
Ce magazine est imprimé sur papier issu du développement durable PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.



### ÉCLAIRAGE PUBLIC

La municipalité a commandé une étude auprès du SDE 24 pour la pose éventuelle de deux éclairages publics solaire, l'un au passage à niveau de la route de Garissade, l'autre sur la vélo route-voie verte entre le pont de Saint Capraise et l'écluse de la Borie Basse.

Au regard des coûts qui seront annoncés, le conseil municipal délibérera lors d'une prochaine réunion.



### RÉVISION DES PRIX DES REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE



En raison des conditions économiques actuelles, et en particulier de l'évolution du coût des denrées alimentaires, une analyse chiffrée sur les dépenses et fournitures alimentaires a mis en évidence la nécessité d'augmenter le prix des repas maintenus volontairement depuis plusieurs années à 2 euros. L'année scolaire 2021/2022 a été prise comme ré-

férence. Ainsi le coût des denrées alimentaires se montait à 12 114 € et le nombre de repas servis entre septembre 2021/juillet 2022 a été de 4777, mettant en évidence un coup de repas à 2,54 €

Par ailleurs, une comparaison a été faite avec les autres cantines du RPI afin de connaître les prix pratiqués.

Au regard de tous ces éléments, il est apparu nécessaire pour le conseil municipal de réviser le prix des repas pour les enfants qui mangent à la cantine scolaire de Saint Capraise de Lalinde.

Celui-ci a donc été porté à 2,30 € à compter d'octobre 2022. Dans le même temps, Monsieur le maire a proposé qu'un point soit fait avec l'agent en charge de la restauration scolaire sur les économies possibles sur les fournitures, sans toutefois remettre en cause l'équilibre et la qualité des repas, ainsi que d'observer attentivement si cette augmentation sera suffisante pour les mois à venir.

### HÔTEL À INSECTES

Une grande partie des hôtels à insectes issus du budget participatif communal ont été installés un peu partout dans la commune.

Quelques-uns restent à installer au niveau du bourg.

Restera également à installer les nichoirs à chauves-souris.

Bravo à nos agents municipaux pour ce travail.



### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE

Suite à l'étude énergétique réalisée à la demande de la commune par le SDE 24 pour les bâtiments de l'école de Saint Capraise de Lalinde, la municipalité a décidé lors de son dernier conseil municipal de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre dans l'éventualité d'un lancement des travaux pour l'année 2023.

Par ailleurs, le conseil municipal a émis sa volonté d'obtenir l'autorisation de poser des panneaux photovoltaïques sur la toiture de cette même école qui est exposée plein sud dans le cadre d'une valorisation supplémentaire en terme d'économie d'énergie.



### CINÉMA DE PLEIN AIR

À la suite de l'expérimentation par la municipalité en collaboration avec Ciné passion 24 d'une projection de film en plein air cet été et la réussite de cette initiative, il a été décidé de renouveler cette expérience en 2023.

Deux dates ont été retenues à noter dans vos agendas : 7 juillet 2023 et 11 août 2023.



### TRAVAUX « GAZ VERT »

GRT Gaz a entrepris depuis le 1<sup>er</sup> octobre des travaux de pose de conduite pour du gaz vert (issu de la méthanisation) entre le port de Couze à Lalinde et Mouleydier.

Cette conduite va traverser le bourg de Saint Capraise de Lalinde, ce qui va engendrer quelques désagréments au niveau de la circulation. Que les commerçants et les habitants de la commune veuillent bien nous excuser de ceux-ci pour lesquels la municipalité n'est pas responsable.

## INSCRIPTIONS BUS SCOLAIRES 2022/2023

**RÉGION Nouvelle-Aquitaine**

**RENTÉE 2022/2023**  
**INSCRIPTION**  
**AU TRANSPORT SCOLAIRE**  
**CIRCUITS DÉLÉGUÉS**

1<sup>RE</sup> DEMANDE OU RENOUELEMENT

**FACILE IMMÉDIATE SÉCURISÉE**

L'inscription en ligne sur [transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

La Région vous transporte

### QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA PARTICIPATION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES ?

En CAR ou en TER, la Région transporte, jusqu'à leur établissement, les élèves quel que soit leur régime (externe, demi-pensionnaire, interne), résidant dans la région Nouvelle-Aquitaine et qui répondent aux conditions suivantes :

- Domiciliés à plus de 3 km de l'établissement où ils sont inscrits. Cas particuliers : se reporter à l'annexe 1 du Règlement des Transports Scolaires.
- Scolarisés de la maternelle à la fin des études secondaires (niveau BAC).
- Inscrits dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat d'association avec l'État, relevant du Ministère de l'Éducation Nationale ou du Ministère de l'Agriculture.
- Dans le respect de la sectorisation (carte scolaire) applicable à leur commune de résidence (sauf cas de dérogation validée par le Règlement des Transports Scolaires).
- Sur la base d'un aller-retour par jour en période scolaire (un aller-retour par semaine pour les élèves internes)

**IMPORTANT**  
L'inscription aux transports scolaires implique l'acceptation pleine et entière du règlement des transports scolaires (plus particulièrement pour les élèves transportés en CAR) et des conditions générales d'utilisation des services qui précisent les obligations des parents et de l'élève pendant le trajet et aux abords des points d'arrêt.  
Ce document est un extrait du règlement à consulter dans son intégralité sur : [transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

### CAS PARTICULIERS

- > Les élèves ayant une reconnaissance MDPH sont invités à se rapprocher de leur Département de domicile.
- > Les élèves qui résident et sont scolarisés sur le territoire d'une agglomération (hors Landes et Communauté d'Agglomération de Tulle) doivent contacter le service des Transports Scolaires de l'agglomération dont ils dépendent.

### CONTACT

Pour toute question ou pour envoyer votre dossier, merci de vous adresser à l'Organisateur Secondaire délégué en charge du transport de votre enfant.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION SCOLAIRE  
DE LALINDE**  
Siège : MAIRIE DE LALINDE

### RENTÉE 2022 : LES 7 POINTS CLÉS À RETENIR

- Nouveauté 2022 :** (hors élèves de Gironde et Vienne) Afin d'offrir de nouveaux services (localisation du car en temps réel par exemple), les élèves transportés en car scolaire seront dotés d'une carte connectée Modalis. Cette carte devra être conservée pour l'année scolaire suivante.
- Prise en compte du quotient familial pour les élèves ayant droit<sup>(1)</sup>.** Modulation de la participation familiale possible par l'organisateur secondaire (Mairie, SIVOS, ...), renseignez-vous auprès de leur service.

Tranche et OF mensuel estimé	Tarif annuel demi-pensionnaire	Tarif annuel interne
Tranche 1 : inférieur à 450 €	30 €	24 €
Tranche 2 : entre 451 et 650 €	51 €	39 €
Tranche 3 : entre 651 et 870 €	81 €	63 €
Tranche 4 : entre 871 et 1 250 €	114 €	93 €
Tranche 5 : à partir de 1 251 €	150 €	120 €
Tarif non ayant droit sur circuit de transport scolaire et TER	195 €	150 €
Navette Regroupements Pédagogiques Intercommunaux, internats	30 €	

- Application de la carte scolaire à tous les établissements scolaires d'enseignement général** (sauf dérogations prévues au Règlement des Transports Scolaires).
- Possibilité d'attribution d'une Aide Individuelle au Transport (AIT<sup>(2)</sup>)** pour les élèves dont le trajet intégral domicile-établissement scolaire ne peut pas être assuré par un réseau de transport routier régional ou un réseau TER. Demandes à effectuer avant le 1<sup>er</sup> novembre suivant la rentrée scolaire en remplissant le formulaire dédié.
- Prise en charge par la Région des titres de transport nécessaires en cas de correspondance avec un réseau de transports urbains<sup>(3)</sup>.**
- Réduction pour les familles inscrites 3 enfants et plus** au transport scolaire organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine et domiciliés à la même adresse<sup>(4)</sup>.
- Possibilité de remboursement total en cas de non-utilisation du service<sup>(5)</sup>** sur demande écrite avant le 30/09/22.

(1) Sur la base de l'avis intégral d'imposition 2021 (sur les revenus 2020) du représentant légal ou figurant les parts correspondant aux enfants inscrits.  
(2) Sous conditions et places disponibles.  
(3) Cette aide concerne les élèves ayant droit demi-pensionnaires (hors élèves lands) ou internes (hors élèves charentais et landais). La demande doit être transmise avant le 1<sup>er</sup> novembre de l'année en cours sur le formulaire dédié à télécharger sur [transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr)  
(4) Pour les élèves ayant droit, et à la condition que l'arrêt de départ (ou de prise en charge) soit distant de plus de 800 mètres de l'établissement scolaire fréquenté par l'élève.  
(5) 50% de réduction pour le 1<sup>er</sup> enfant et 50% de réduction pour le 4<sup>e</sup> enfant et suivants, selon l'ordre de naissance.  
(6) Les demandes de remboursement devront parvenir par courrier avant le 30 septembre 2022 accompagnées du titre de transport et d'un RIB. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de non utilisation du service, ou d'utilisation partielle ou d'arrêt en cours d'année scolaire (voir article 2.3 du Règlement).

**MESURES SANITAIRES COVID 19**  
Consultez les gestes barrières sur le site [www.gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)

Page 2

## ATTENTION CAMBRIOLAGES

Vigilance, il a été recensé une recrudescence des cambriolages dans notre commune. **Soyez vigilant, n'hésitez pas à signaler en mairie ou auprès de la Gendarmerie, les comportements inhabituels que vous pourriez rencontrer dans les rues et hameaux de notre commune.**



## LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

### Pour rappel :

Il est autorisé uniquement du 1<sup>er</sup> octobre au 28 février et est soumis à une déclaration préalable en mairie. **En dehors de cette période, le brûlage est INTERDIT.**



## DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2022, en plus du dépôt « papier », il est possible de déposer les demandes d'urbanisme sur la plateforme dédiée <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>

## INFORMATION URGENCE CARDIAQUE ET DÉFIBRILLATION

### OÙ SE SITUE LE DÉFIBRILATEUR À SAINT- CAPRAISE-DE-LALINDE ?

Il se situe à l'entrée  
(côté droit) de la salle  
des fêtes



**Si une personne ne réagit pas et ne respire pas, elle est en arrêt cardiaque.  
Dans ce cas là, il faut immédiatement : APPELER, MASSER, DEFIBRILLER**

#### 1- APPELER



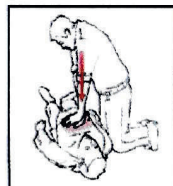
Donner aux services d'urgence les indications suivantes :

- Son numéro de téléphone
- Ce qui s'est passé
- L'adresse précise
- Les gestes effectués
- Répondre aux questions posées

**ATTENDRE LES INSTRUCTIONS AVANT DE RACCROCHER**

#### 2- MASSER

**Débuter immédiatement le massage cardiaque en attendant la mise en place d'un défibrillateur**



- Appuyer régulièrement et fermement sur le thorax
- Ces compressions thoraciques vont faire circuler le sang dans le corps lorsque le cœur ne peut plus le faire lui-même
- Pratiquez environ 100 compressions par minutes

**MIEUX VAUT UN MASSAGE CARDIAQUE IMPRECIS QUE PAS DE MASSAGE CARDIAQUE DU TOUT**

#### 3- DEFIBRILLER

**Les défibrillateurs automatisés externes sont sécurisés et très simples d'utilisation**



1. Allumez l'appareil (une voix vous guide)
2. Placez les électrodes sur la peau nue de la victime conformément au schéma visible sur les électrodes
3. L'appareil fait le diagnostic et décide de délivrer le choc si nécessaire
4. Poursuivre le massage cardiaque dès que possible

**NE JAMAIS ETEINDRE LE DEFIBRILLATEUR ET SUIVRE SES INSTRUCTIONS JUSQU'À L'ARRIVEE DES SECOURS**

## NOUVEAUX HABITANTS

Nous invitons les nouveaux habitants à se faire connaître dès leur arrivée sur la commune pour :

- se faire remettre le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et donner les informations les concernant en cas de nécessité (Informations confidentielles)

- récupérer le calendrier de ramassages des ordures ménagères
- éventuellement se faire inscrire sur la liste électorale.

**Pour toutes informations complémentaires vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse suivante : [mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr](mailto:mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr)**

## BUS DU JEUDI

Un bus gratuit est à la disposition de tous pour se rendre le jeudi matin à Lalinde.

Départ : 9h30 devant la salle des fêtes

Retour : 11h45 (Départ de Lalinde 11h30)



## PERMANENCES DES IMPÔTS 2022 AU SEIN DE L'ESPACE FRANCE SERVICES



**France  
services**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Un agent des Finances Publiques (Centre des Impôts) tiendra des permanences ponctuelles au sein de L'ESPACE France SERVICES de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord

**- 36 boulevard de Stalingrad 24150 Lalinde**

**SANS RENDEZ-VOUS : Les jeudis 15 septembre, 13 octobre et 10 novembre 2022 - De 9h00 à 12h00**

**SUR RENDEZ-VOUS : Les jeudis 22 septembre, 20 octobre et 17 novembre 2022 - De 9h00 à 12h00**

Pour prendre rendez-vous, il suffit de se rendre sur le site internet [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) soit depuis votre espace particulier, rubrique « Mes contacts », soit depuis la rubrique « Contact » en haut à droite de la page d'accueil d'[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

Vous pouvez également vous rapprocher de l'Espace France Services au 05.53.73.56.22 ou contacter votre service des impôts des particuliers au 05.53.63.67.20.

Pour toutes questions fiscales, un service d'assistance est à votre disposition du :

Lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 - 0 809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel)

Nous vous invitons aussi à consulter le site internet [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) sur lequel vous pourrez, en vous connectant à votre espace particulier, leur adresser vos questions depuis votre messagerie sécurisée.

### CITYALERTE



La communication, l'information communale, l'intervention des capraisiens et l'alerte seront désormais assurées par un seul et même système, à la fois simple et efficace.

La municipalité vient de se doter de « Cityc Alerte » qui est basé

sur une Application Mobile spécifiquement déployée pour les habitants d'une commune.

Du coup, elle deviendra le canal officiel pour la publication des informations, actualités et événements toujours sous maîtrise de la collectivité. L'objectif principal recherché avec Cityc Alerte est d'améliorer, en qualité et en rapidité, la communication entre les élus et les habitants de Saint Capraise de Lalinde.

Cityc Alerte mise sur la délivrance du message en instantané.

- Apps mobile (notifications, actus, agenda, services municipaux)

- SMS - Appel vocal sur fixes comme sur mobiles

En quelques clics, la mairie communiquera avec les capraisiens qui recevront les messages par sms, appel vocal, mail, app mobile, ainsi que sur les différents supports de communication que pourra utiliser la commune (panneaux d'affichage, réseaux sociaux, site internet...)

De plus, les capraisiens pourront également émettre à la municipalité des signalements et demandes citoyennes.

**Les habitants deviendront ainsi des acteurs et participeront au maintien de la sécurité et du bien-être de la population.**

**Mais pour cela il faudra faire la démarche de s'inscrire... Alors n'hésitez pas.**

## GRT GAZ

### Informations sur la présence d'une canalisation de transport de gaz naturel GRT gaz

Quelles sont les déclarations réglementaires concernant les travaux à proximité des réseaux ?

- TOUS les travaux réalisés à proximité des ouvrages GRTgaz doivent faire l'objet d'une déclaration préalable (DT : Déclaration de projet de Travaux, DICT : Déclaration d'intention de Commencement de Travaux)

- Vous pouvez déclarer vos travaux : Sur le site du Guichet Unique : [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)

Par voie papier, en utilisant les CERFA appropriés.

Selon la réponse de GRTgaz, l'exécutant des travaux devra également déclarer les activités.

Kit de communication de l'INERIS :

<https://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/communication/kit-de-communication.html>

Vous pouvez consulter le site internet : [www.grtgaz.com](http://www.grtgaz.com)

GRTgaz se tient à votre disposition en cas de précision complémentaire :

- Par e-mail :

BLG-GRT-DO-PECA-GDER-ENV@grtgaz.com

- Par voie postale : GRTgaz Direction des Opérations

PECA – DMDTT

A l'attention de David POINTERREAU

35 rue de la Brigade RAC

16021 ANGOULEME CEDEX



## LES TOURNÉES DE DISTRIBUTION DU COURRIER ET DU COLIS ÉVOLUENT



LA POSTE

La poste prévoit le découpage géographique des tournées de distribution des facteurs de la plate-forme de distribution de Lalinde.

Comme partout en France, La Poste prend en compte l'évolution des volumes de courrier et de colis à distribuer et répond aux attentes des clients. Ces évolutions sont conduites pour apporter un service de qualité et développer les services de proximité rendus 6 jours sur 7 par les facteurs.

Le nouveau découpage des tournées va entraîner quelques changements d'horaires pour les facteurs.

C'est pourquoi la distribution sur notre commune pourra se dérouler jusqu'en début d'après-midi à partir du 20 septembre. Votre facteur reste à votre disposition et met tout en œuvre pour garantir la qualité de la distribution et des services.

Cette nouvelle organisation n'a aucun impact sur les horaires des bureaux de poste.



## RTE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION :

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) lignes Haute Tension

- LIT225kVN01TUILIERES-PIQUAGEASAINTE-GERAUD-DE-CORPS - Portées(s) : 218-217
- 225 KV SANILHAC-TUILIERE - Portée(s) : 85-88, 89-90

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE A dater du 22/08/2022 jusqu'au 31/12/2022

L'exécution de ces travaux a été confié par RTE – Groupe Maintenance Réseaux GASCOGNE, à l'entreprise LE NAOUR - [contact@sarl-le-naour.com](mailto:contact@sarl-le-naour.com) - 06.83.88.90.07

- 63 KV ST MAYME – TUILIERE - Portée(s) : 78-79

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE A dater du 22/08/2022 jusqu'au 31/12/2022

L'exécution de ces travaux a été confié par RTE – Groupe Maintenance Réseaux GASCOGNE, à l'entreprise JUIHER NATURE - [a-juier@hotmail.fr](mailto:a-juier@hotmail.fr) - 06.77.43.10.01

-En cas de contestation les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux : RTE GMR GASCOGNE 12 rue Aristide Bergès 32270 FLOIRAC Olivier PEREIRA (06.35.88.89.59)

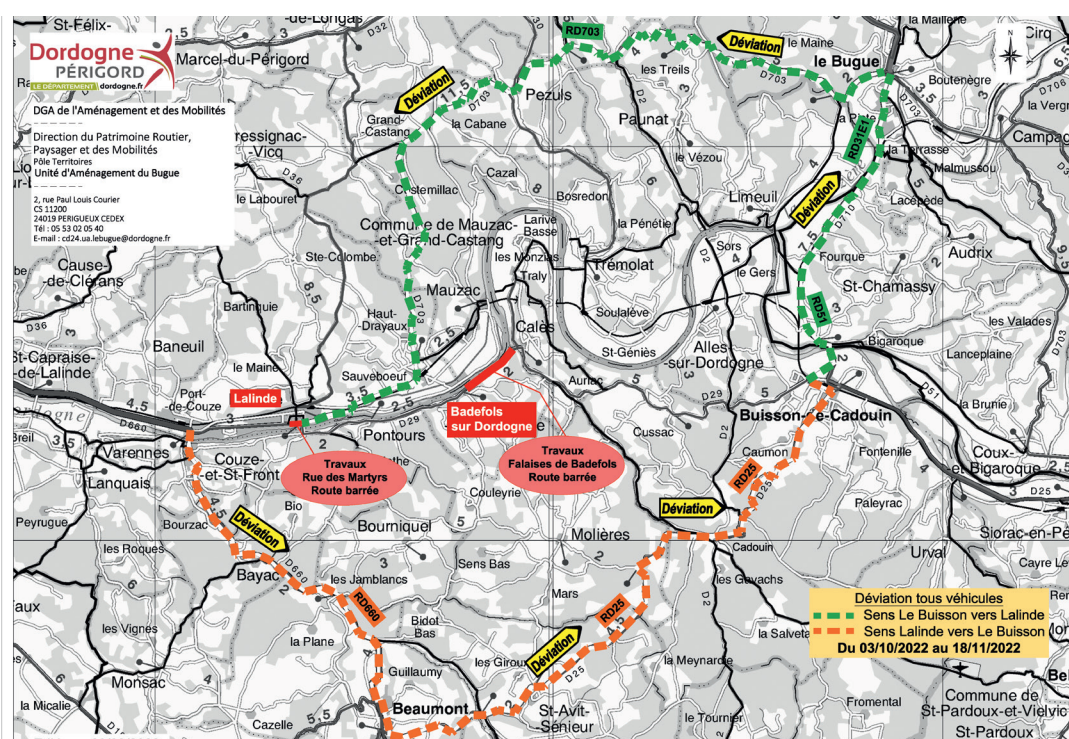
## TRAVAUX DE DÉ-VÉGÉTALISATION : RD29 BARRÉE À BADEFOLS-SUR-DORDOGNE DU 03/10 AU 18/11/22

Le Conseil Départemental engage des travaux de dé-végétalisation de la falaise dite « Rochers blancs » sur la commune de Badefols-sur-Dordogne.

Afin d'assurer la sécurité des usagers, une déviation sera mise en place.

**RD 29 barrée à Badefols du 03 octobre 2022 au 18 novembre 2022**

### Plan de déviation :



## LIGNES RÉGIONALES EN DORDOGNE NOUVEAUX HORAIRES À PARTIR DU 01/09/2022

Nous tenons à vous informer que les nouveaux horaires des lignes régionales en Dordogne valables à partir du 01/10/2022 sont disponibles sur le site internet Transports de la région Nouvelle-Aquitaine <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-regionaux/reseau-et-horaires/dordogne>



# Horaires

**VALABLES DU 01/09/2022 AU 07/07/2023**

CARS  
RÉGIONAUX

LIGNE  
05

PLUS D'INFORMATION : **0970 870 870** APPEL NON SURTAXÉ.

### BEAUMONTOIS-EN-PÉRIGORD → LALINDE → BERGERAC

		TOUTE PÉRIODE *													
		LMmJV	L	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	Mm	M	S	S	D&JF	D&JF
		(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	(1)	(2)				
<b>BEAUMONTOIS-EN-P. NAUSSANNES FAUX</b>	Collège Léo Testut	-	-	-	-	-	06:45	06:45	06:54	-	-	08:54	12:23	10:54	15:14
	Salle des Sports	-	-	-	-	-	-	06:55	-	-	-	-	-	-	-
	La Micalié	-	-	-	-	-	-	07:00	-	-	-	-	-	-	-
	Parking de la Mairie	-	-	-	-	-	-	07:04	-	-	-	-	-	-	-
<b>ST-AUBIN-DE-LANQUAIS BAYAC COUZE-ET-SAINT-FRONT LALINDE</b>	Place de l'Eglise	-	-	-	-	-	-	07:08	-	-	-	-	-	-	-
	D660	-	-	-	-	-	06:53	-	07:02	-	-	09:02	12:31	11:02	15:22
	Mairie	-	-	-	-	-	06:59	-	07:08	-	-	09:08	12:37	11:08	15:28
	Monument	-	-	06:53	-	-	-	-	07:12	13:07	13:07	09:12	12:41	11:12	15:32
<b>ST-CAPRAISE-DE-LALINDE MOULEYDIER</b>	La Bourriette	06:40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sauveboeuf Ecole	06:45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Place de la Mairie	06:55	06:55	06:55	-	-	-	-	07:13	13:08	13:08	09:13	12:42	11:13	15:33
	La Gratusse (EDF)	06:58	06:58	06:58	-	-	-	-	07:14	13:09	13:09	09:14	12:43	11:14	15:34
	Port de Couze	07:00	07:00	07:00	07:00	-	-	-	07:17	13:13	13:13	09:17	12:47	11:17	15:37
	Place du Bicentenaire	07:04	07:04	07:04	07:04	-	07:04	-	07:23	13:19	13:19	09:23	12:53	11:23	15:43
	Tuilères (EDF)	07:06	07:06	07:06	07:06	07:06	07:06	-	07:25	13:21	13:21	09:25	12:55	11:25	15:45
	Tuilères Bourg	07:07	07:07	07:07	07:07	07:07	07:07	-	07:27	13:23	13:23	09:27	12:57	11:27	15:47
	Lot St Cybard	07:09	07:09	07:09	07:09	07:09	07:09	-	07:29	13:25	13:25	09:29	12:59	11:29	15:49
	St Cybard	07:10	07:10	07:10	07:10	07:10	07:10	-	07:30	13:26	13:26	09:30	13:00	11:30	15:50
<b>CREYSSE</b>	Le Bourg	07:11	07:11	07:11	07:11	07:11	07:11	-	07:32	13:28	13:28	09:32	13:02	11:32	15:52
	Place de l'Ecole	07:14	07:14	07:14	07:14	07:14	07:14	-	07:36	13:32	13:32	09:36	13:06	11:36	15:56
	Mairie	07:15	07:15	07:15	07:15	07:15	07:15	-	07:37	13:33	13:33	09:37	13:07	11:37	15:57
<b>BERGERAC</b>	ZA La Roque	07:17	07:17	07:17	07:17	07:17	07:17	-	07:38	13:34	13:34	09:38	13:08	11:38	15:58
	ZA La Vallade (3)	-	-	-	-	-	-	07:21	-	-	-	-	-	-	-
	ZAE Paul Loubradou (3)	07:22	07:22	07:22	07:22	07:22	07:22	-	-	-	-	-	-	-	-
	Place du Foirail	-	-	07:30	-	-	07:30	-	07:50	13:46	13:46	09:50	13:20	11:50	16:10
	Lycée Capelle	07:40	-	-	-	07:40	-	07:30	-	-	-	-	-	-	-
	Lycée des Métiers H. Duc	-	-	07:37	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Collège Saint Front	-	-	07:45	-	07:50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Gare SNCF	-	-	07:55	-	-	07:40	-	07:55	13:51	13:51	09:55	13:25	11:55	16:15
	Jardin Perdoux	-	-	08:00	-	-	07:45	-	08:00	13:56	13:56	10:00	13:30	12:00	16:20
	Lycée Maine de Biran	-	07:45	-	07:35	-	07:50	-	-	-	-	-	-	-	-
Collège Eugene Leroy	07:45	-	-	-	-	-	07:40	-	-	-	-	-	-	-	
Collège Jacques Prévert	-	-	-	07:45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Départ TER Bergerac > Bordeaux



#### HORAIRES SUR RÉSERVATION

Réservez la veille de votre déplacement avant 17h pour un transport du mardi au vendredi et jusqu'à vendredi 17h pour un transport le week-end et le lundi.

**RÉSERVATIONS AU :** 0970 870 870 (appel non surtaxé)



Les horaires sont établis en fonction des conditions normales de circulation. Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification par la SNCF.

- (1) Fonctionne uniquement en période scolaire LMmJV du lundi au vendredi
- (2) Fonctionne uniquement en période de vacances scolaires m mercredi
- (3) Navettes en direction de collège Eugène Leroy, collège J. Prévert, collège Saint Front, lycée Capelle, lycée Hélène Duc, lycée Maine de Biran S samedi
- Arrêt non desservi D&JF dimanche et jours fériés

Flashez le QR-code pour accéder à la plaquette et la vidéo des consignes de sécurité à bord du car :



Gérez vos déplacements avec **MODALIS**

Toute l'information sur [transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

#### VOTRE APPLICATION MOBILE

Installez gratuitement l'application Ticket Modalis, choisissez et payez en toute simplicité votre titre de transport sur votre smartphone. <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/se-deplacer/ticket-modalis>



Download on the App Store | Get it on Google Play

\* Vacances scolaires «Zone A» :  
 Vacances de la Toussaint : du 22/10 au 06/11/2022  
 Vacances de Noël : du 17/12/2022 au 02/01/2023  
 Vacances d'hiver : du 04/02 au 19/02/2023  
 Vacances de printemps : du 08/04 au 23/04/2023  
 Vacances d'été : à partir du 08/07/2023



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

La Région vous transporte



# Horaires

VALABLES DU **01/09/2022** AU **07/07/2023**

**CARS RÉGIONAUX**  
LIGNE **05**

PLUS D'INFORMATION : **0970 870 870** APPEL NON SURTAXÉ.

**BERGERAC → LALINDE → BEAUMONTOIS-EN-PÉRIGORD**

		TOUTE PÉRIODE *																					
		m	m	m	m	m	m	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	m	LMJV	LMmJV	S	S	D&JF	D&JF	
		(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD	TAD
BERGERAC	Collège Eugène Leroy	-	12:05	-	-	-	13:00	-	-	-	17:08	-	-	-	-	18:05	-	-	-	-	-	-	
	Collège Jacques Prévert	12:00	-	-	-	-	-	17:00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Lycée Maine de Biran	12:05	-	-	12:05	13:30	-	-	17:08	-	-	-	18:05	-	18:15	-	-	-	-	-	-	-	-
	Collège Saint Front	-	-	12:05	-	-	-	-	17:10	-	-	-	18:05	18:05	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Gare SNCF	-	-	-	-	-	-	-	17:15	-	-	-	18:10	18:10	18:10	-	18:10	13:10	17:15	16:30	18:45	-	-
	Jardin Perdoux	-	-	-	-	-	-	17:15	-	-	-	18:15	18:15	18:20	-	18:15	13:15	17:20	16:35	18:50	-	-	-
	Lycée Capelle	-	12:10	-	-	13:15	13:10	-	-	17:12	18:10	-	-	-	18:10	-	-	-	-	-	-	-	-
	Place du Foirail	-	12:15	-	-	-	-	-	-	17:20	-	18:20	18:20	18:25	-	18:20	13:20	17:25	16:40	18:55	-	-	-
Lycée des Métiers H.Duc	-	-	-	-	13:20	-	17:17	-	-	-	18:15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
ZA La Vallade (3)	-	-	-	-	-	13:15	-	-	-	-	-	-	-	-	18:25	-	-	-	-	-	-	-	
CREYSSE	ZA La Roque	12:25	12:25	12:25	12:25	13:40	-	17:25	17:25	17:25	17:25	18:25	18:25	18:25	18:30	-	18:25	13:30	17:35	16:50	19:05	-	
	Mairie	12:27	12:27	12:27	12:27	13:42	-	17:27	17:27	17:27	17:27	18:27	18:27	18:27	18:32	-	18:27	13:32	17:37	16:52	19:07	-	
MOULEYDIER	Place de l'Ecole	12:28	12:28	12:28	12:28	13:43	-	17:28	17:28	17:28	17:28	18:28	18:28	18:33	-	18:28	13:33	17:38	16:53	19:08	-	-	
	Le Bourg	12:30	12:30	12:30	12:30	13:45	-	17:30	17:30	17:30	17:30	18:30	18:30	18:30	18:35	-	18:30	13:35	17:40	16:55	19:10	-	
ST-CAPRAISE-DE-LALINDE	St Cybard	12:32	12:32	12:32	12:32	13:47	-	17:32	17:32	17:32	17:32	18:32	18:32	18:37	-	18:32	13:37	17:42	16:57	19:12	-	-	
	Lot St Cybard (3)	12:33	12:33	12:33	12:33	13:48	-	17:33	17:33	17:33	17:33	18:33	18:33	18:38	-	18:33	13:38	17:43	16:58	19:13	-	-	
	Tuilères Bourg	12:35	12:35	12:35	12:35	13:50	-	17:35	-	17:35	18:35	18:35	18:35	18:40	-	18:35	13:40	17:45	17:00	19:15	-	-	
	Tuilères (EDF)	12:37	12:37	-	12:37	13:52	-	17:37	-	17:37	18:37	18:37	18:37	18:42	-	18:37	13:42	17:47	17:02	19:17	-	-	
LALINDE	Place du Bicentenaire	12:39	12:39	-	12:39	13:54	-	17:39	-	17:39	18:39	18:39	18:39	18:44	-	18:39	13:44	17:49	17:04	19:19	-	-	
	Port de Couze	12:41	12:41	-	-	13:56	-	17:41	-	17:41	18:41	18:41	-	18:46	-	18:41	13:46	17:51	17:06	19:21	-	-	
	La Gratusse (EDF)	12:44	-	-	-	13:59	-	17:44	-	17:44	18:44	18:44	-	18:49	-	18:44	13:49	17:54	17:09	19:24	-	-	
	Monument	12:49	-	-	-	14:03	-	-	-	-	-	18:49	-	18:54	-	18:49	13:54	17:59	17:14	19:29	-	-	
	Place de la Mairie	12:50	-	-	-	14:04	-	17:50	-	17:50	-	18:50	-	18:55	-	18:50	13:55	18:00	17:15	19:30	-	-	
COUZE-ET-SAINT-FRONT	La Bourriette	12:53	-	-	-	14:08	-	17:53	-	17:53	-	18:53	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Sauveboeuf École	12:58	-	-	-	14:13	-	17:58	-	17:58	-	18:58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
BAYAC	Mairie	-	-	-	12:46	-	-	-	-	17:55	-	-	18:44	18:56	-	18:55	14:00	18:05	17:20	19:35	-	-	
	D660	-	-	-	12:52	-	-	-	-	18:01	-	-	18:50	19:00	-	19:00	14:05	18:10	17:25	19:40	-	-	
ST-AUBIN-DE-LANQUAIS	Place de l'Eglise	-	-	-	-	13:30	-	-	-	-	-	-	-	-	18:40	-	-	-	-	-	-	-	
	Parking de la Mairie	-	-	-	-	13:34	-	-	-	-	-	-	-	-	18:44	-	-	-	-	-	-	-	
FAUX	La Micalié	-	-	-	-	13:38	-	-	-	-	-	-	-	-	18:48	-	-	-	-	-	-	-	
	Salle des Sports	-	-	-	-	13:43	-	-	-	-	-	-	-	-	18:53	-	-	-	-	-	-	-	
BEAUMONTOIS-EN-P.	Collège Léo Testut	-	-	-	13:00	-	13:51	-	-	-	18:09	-	-	18:58	19:10	19:03	19:08	14:13	18:18	17:33	19:48	-	
Arrivée TER Bordeaux > Bergerac											17:03			18:02	18:02		18:02	13:00	17:02	14:56			

**TAD** **HORAIRES SUR RÉSERVATION**  
 Réservez la veille de votre déplacement avant 17h pour un transport du mardi au vendredi et jusqu'à vendredi 17h pour un transport le week-end et le lundi.  
**RÉSERVATIONS AU : 0970 870 870** (appel non surtaxé)

**LES HORAIRES SONT ÉTABLIS EN FONCTION DES CONDITIONS NORMALES DE CIRCULATION.**  
 Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification par la SNCF.

- (1) Fonctionne uniquement en période scolaire
- (2) Fonctionne uniquement en période de vacances scolaires
- (3) Navettes en provenance de collège Eugène Leroy, collège J. Prévert, collège Saint Front, lycée Capelle, lycée Hélène Duc, lycée Maine de Biran

- Arrêt non desservi

**LMmJV** du lundi au vendredi  
**m** mercredi  
**S** samedi  
**D&JF** dimanche et jours fériés

Flashez le QR-code pour accéder à la plaquette et la vidéo des consignes de sécurité à bord du car :



Gérez vos déplacements avec **MODALIS**

Toute l'information sur **transport.nouvelle-aquitaine.fr**

**VOTRE APPLICATION MOBILE**

Installez gratuitement l'application Ticket Modalis, choisissez et payez en toute simplicité votre titre de transport sur votre smartphone.  
<https://transport.nouvelle-aquitaine.fr/se-deplacer/ticket-modalis>



\* Vacances scolaires «Zone A» :  
 Vacances de la Toussaint : du 22/10 au 06/11/2022  
 Vacances de Noël : du 17/12/2022 au 02/01/2023  
 Vacances d'hiver : du 04/02 au 19/02/2023  
 Vacances de printemps : du 08/04 au 23/04/2023  
 Vacances d'été : à partir du 08/07/2023



## FRANCE ALZHEIMER : Formation gratuite pour les aidants à Lalinde



Renseignements et inscriptions :

Elodie Audibert :

06.70.80.90.07

Chantal Roquet :

06.45. 76.30.85

Module 1 : Connaitre la maladie d'Alzheimer

**Lundi 3 octobre de 14h à 17h**

Module 2 : Communiquer et comprendre

Module 3 : Accompagner au quotidien

**Lundi 10 octobre de 14h à 17h**

Module 4 : Etre l'aidant familial

**Lundi 17 octobre de 14h à 16h**

Module 5 : S'informer sur les aides possibles

**Lundi 24 octobre de 14h à 17h**

Module 6 : Préparer l'entrée en établissement

Module 7 : Vivre en établissement

**Lundi 31 octobre de 14h à 17h**

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

I-CAD (identification des carnivores domestiques)

Plus qu'une obligation légale en France l'identification est la première étape dans la vie de votre chien, de votre chat ou de votre furet.

C'est le seul moyen de lui donner une identité grâce à son numéro d'identification unique qui est officiellement lié à vos coordonnées dans le Fichier National I-CAD.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur identifier-mon-animal ou parlez-en à votre vétérinaire.**



**1€**  
LE VOYAGE  
DU 16 AU 22  
SEPTEMBRE\*

**Avec nos cars, vous êtes gagnant sur toute la ligne !**

**1€ le voyage toute l'année avec le pass annuel ! \*\***

\*Offre semaine de la mobilité : voir modalités sur transports.nouvelle-aquitaine.fr  
\*\* Base 215 voyages par an et prise en charge de 50% par l'employeur

Vente des titres sur l'appli  
TICKET MODALIS

Toute l'information sur  
transports.nouvelle-aquitaine.fr

RÉGION Nouvelle-Aquitaine  
LA Région vous transporte

## JEUNESSE, SPORT : CHEQUE-SPORT DORDOGNE PERIGORD - SAISON 2022-2023

A partir du 1er août 2022, pensez à demander votre Chèque Sport !

Un coup de pouce pour la rentrée sportive 2022/2023 des jeunes en Dordogne

Au regard de la conjoncture actuelle (économique et sanitaire...) et de l'importance des bienfaits du Sport pour la jeunesse Périgourdine, nous avons le plaisir de vous informer que le dispositif « Chèque-sport Dordogne-Périgord » sera renouvelé pour la saison 2022/2023.

Fidèle aux valeurs de la première édition, cette aide exceptionnelle d'une valeur de 25 euros, restera à destination de tous les collégiens scolarisés en Dordogne ou jeunes âgés entre 11 et 16 ans et domiciliés en Dordogne.

Ce « coup de pouce » financier sera limité et corrélé à une seule prise de licence par jeune. L'adhésion devra être obligatoirement enregistrée au sein d'un « Club-association sportive » affilié à la fédération de tutelle (y compris les licences sport-scolaire) et dont le siège social est en Dordogne.



Ce « Chèque-sport Dordogne-Périgord » est cumulable avec les autres aides mises en place par l'Etat, les collectivités locales et autres organismes visant à faciliter l'accès à la pratique sportive fédérale.

Les demandes sont à déposer à partir du 1<sup>er</sup> août jusqu'au 31 octobre 2022 via le site : [www.demarches.dordogne.fr](http://www.demarches.dordogne.fr)

**La Direction des sports et de la jeunesse  
reste à votre disposition pour  
tous renseignements :**

**Par téléphone : 05.53.02.02.80**

**Par mail : [cd24.cheque-sport@dordogne.fr](mailto:cd24.cheque-sport@dordogne.fr)**



L'ATELIER des COULEURS reprend ses activités le MERCREDI 7 septembre 2022 à 14h à la salle des fêtes de Saint Capraise-de-Lalinde

Des ateliers sont proposés : HUILE – PASTEL – AQUARELLE  
DESSIN - ENCRE – SANGUINE etc.....

Des démonstrations, des stages, des expositions extérieures font partie du programme 2022/2023 sans oublier notre grande exposition de printemps en MAI 2023.

**Si vous souhaitez vous joindre à nous :**

**Contacts : Jacqueline CLÉMENT : 06 71 11 29 43 ; Viviane VALÉRIE : 06 35 52 48 53**



### L'ATELIER DES AMIS



L'Atelier des Amis a fait sa rentrée lundi 12 septembre avec 11 nouvelles adhésions, 7 élèves et 4 intervenants en Français, Maths, Anglais et Couture.

Je tiens à féliciter les nouveaux bacheliers Lena et Basile, Tanguy pour son Master et une mention spéciale à Diana Brédif qui a fini Major de promotion avec une embauche à la clé, un grand bravo à tous. Je m'en voudrais de ne pas citer nos deux adhérents qui se sont engagés dans la Flow vélo jusqu'à l'Île d'Aix aller/retour 660 Km...Chapeau mes amis ! Bravo à tous, vous êtes formidables.

Renseignements et inscriptions :

05 53 27 72 96 / 06 95 12 71 54 (répondeur)

Atelierdesamis2014@gmail.com

### BALL TRAP DE SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE



Deux champions du monde Pereira Rosil et Peireira Elodie, champion de France Elodie Perira et Aubier Pascal champion d'Aquitaine. Une belle saison 2022 pour notre club qui se termine.

Le BTC est créé depuis 1990 et a 70 licenciés.

Le président Mr David Bacquet et son équipe remercie le Maire Laurent PEREA et son conseil municipal de son soutien depuis plusieurs années.

### NOS ARTISANS ET COMMERCANTS

*Chaque trimestre nous mettrons à l'honneur des artisans et des commerçants de notre commune. L'idée est de vous faire connaître leur(s) activité(s), les produits et services qu'ils proposent et souvent même leur histoire. (combien de travailleur(s)-(euses) sont t'il(s)-elle(s) depuis quand, pourquoi, comment...)*

Jonathan De Vido cuisinier de formation et passionné vous propose de vous faire découvrir la street food avec de bons produits (pain du boulanger, steak haché frais du boucher et légumes frais cuisinés chaque jour). Mais aussi un plat du jour (boulette de bœuf à la sauce tomate ou un poulet au curry, soupe ou autre en fonction des préparations du jour).

Lyse Borie serveuse de formation et soucieuse de votre satisfaction sera là pour veiller à votre bonne prise en charge. Lyse est également la responsable en chef du contrôle qualité des frites !

Nous sommes tous les mardis midi à partir de 11h30 à 13h45 près du Bassin.

Vous pouvez passer commande au 0670838997. Au plaisir de vous faire partager un moment de convivialité. Merci de votre attention

Cordialement, SARL Goud Ouest (**Jonathan De Vido et Lyse Borie**)



### COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE



Avec deux marchés gourmands et la fête du village, les animations de l'été 2022 sont terminées.

Deux beaux marchés gourmands avec plus de 200 personnes au premier, c'est une belle réussite, même si nous avons dû annuler celui prévu fin août.

Le samedi 23 juillet 2022, en soirée, notre petit village était en fête. Une grande soirée : Plus de 800 personnes se sont réunies pour goûter les nombreux plats proposés par les commerçants locaux lors du marché gourmand. Comme vous pouvez le voir sur l'une des photos, il n'était pas facile de trouver une place assise pour se restaurer. Et tous ont pu apprécier la merveilleuse prestation de la troupe du Lyns Show cabaret. Un grand spectacle avec de superbes danseuses et Cyril, le chanteur et meneur de la troupe en pleine forme. Les tableaux et les chants ont rythmé cette soirée

ensoleillée. Puis, vers 23h15, tous les spectateurs ont été guidés par de nombreux bénévoles vers le bassin du canal de Saint-Capraise en toute sécurité. Un magnifique feu d'artifice les attendait. Tout le monde est rentré enchanté de cette grande soirée offerte par le comité des fêtes et la Municipalité de Saint-Capraise. Sur les photos : une partie des spectateurs, sur l'autre, la présidente du comité des fêtes de Saint-Capraise, Élodie, entourée par Cyril Lyns et ses danseuses.

**Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pendant plusieurs jours afin d'assurer la réussite de cette soirée. Bravo aussi à l'équipe de jeunes qui s'est investie fortement pour préparer ces 3 journées d'animation conviviale. N'oublions pas l'incontournable "REPAS COCHONNAILLES" le dimanche 20 novembre 2022.**





### LE SOUVENIR FRANÇAIS

Lundi 18 juillet, à Saint-Capraise-de-Lalinde, était organisée une célébration pour l'anniversaire de la mort en Algérie de Pierre Rebinguet. Pour l'occasion, sous la présidence de Jean-Charles Jobart, sous-préfet de Bergerac, un hommage a réuni la municipalité, l'Amicale des anciens militaires (Adam) de la commune, le comité de Bergerac du Souvenir français et l'Association des porte-drapeaux du Bergeracois (APDB). Ces derniers alignaient 38 drapeaux, un chiffre considérable. Étaient également présents des maires des communes limitrophes et Christophe Cathus, conseiller régional.

Trois médailles de la Défense nationale avec agrafe « essais nucléaires » ont été épinglées à Patrick Lacoste, Yves Lescombe et Jean-Paul Denechau. Pendant leur service militaire, ces appelés du contingent avaient participé aux essais nucléaires dans le Sahara et dans le Pacifique.

La seconde partie de la manifestation a eu lieu au bassin du canal, endroit aéré et à l'ombre. Sept porte-drapeaux se sont vus remettre l'insigne d'honneur attribué par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). Quatre anciens d'Algérie, un gendarme, un parachutiste et une jeune fille ont été récompensés pour trois ans ou plus d'engagement : Christian Crespo, Raoul Silvert, Jean-Paul Denechau, Jean-Pierre Nowak, Jacques Denoix, Joël Villepontox et Melissa Chantegreilh.



# Jeux

**SUDOKU** : Remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases

			5					2
				4				7
3		6			7		5	
	4				3	2		
	2	8				5	6	
		3	5					1
	5		6			3		1
8			1					
6				8				

**MOTS MÉLÉS** : Les mots à trouver sont dessous la grille. Ils peuvent être disposés horizontalement, verticalement, en diagonale et écrits aussi bien à l'endroit qu'à l'envers. Une même lettre peut être utilisée dans plusieurs mots à la fois.

L	S	P	I	S	T	E	E	D	A	L	A	C	S	E	E
E	O	A	E	X	M	E	E	A	M	A	R	O	N	A	P
G	M	P	U	G	O	G	E	T	R	A	N	S	A	T	S
E	M	L	Q	L	N	A	N	E	T	T	O	E	R	E	E
D	E	O	I	A	T	P	N	M	E	A	I	T	C	R	D
A	T	M	R	C	A	L	O	S	L	M	S	T	A	T	N
C	A	B	E	I	G	A	D	I	A	A	N	E	M	R	A
S	L	A	H	E	N	R	N	R	H	S	E	U	P	E	H
A	P	L	P	R	E	M	A	U	C	S	C	Q	I	K	I
C	I	I	E	O	R	O	R	O	D	I	S	A	N	K	M
A	N	S	L	F	O	R	E	T	I	F	A	R	G	I	A
R	I	A	E	C	A	N	Y	O	N	I	N	G	N	N	L
R	S	G	T	E	D	U	T	I	T	L	A	E	A	G	A
E	M	E	I	R	R	E	M	O	N	T	E	E	I	E	Y
I	E	S	E	P	L	A	E	V	E	R	E	S	T	G	A
S	N	A	S	I	O	R	O	C	H	E	U	S	E	S	E

ALPAGNE - ALPES - ALPINISME - ALTITUDE - ANDES - APLOMB - ARMOR  
ASCENSION - BALISAGE - CAMPING - CANYONING - CASCADE - CHALET  
DÉGEL - ESCALADE - EVEREST - FORÊT - HIMALAYA - GLACIER - MASSIF  
MONTAGNE - NEIGE - OISANS - PANORAMA - PISTE - RANDONÉE - RAQUETTES  
REMONTÉE - ROCHEUSES - SIERRA - SOMMET - TÉLÉPHÉRIQUE - TERRE  
TOURISME - TRANSAT - TREKKING

**MOTS CROISÉS** : Son but est de retrouver tous les mots d'une grille grâce aux définitions données en annexe. Des définitions sont données pour toutes les lignes (mots horizontaux) et toutes les colonnes (mots écrits verticalement) de la grille : ainsi les mots de ces deux directions s'entrecroisent, d'où le nom de « mots croisés ».

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												
XI												
XII												

### HORIZONTALEMENT

I. Anciens Francs. II. Plage du Débarquement. Marteau ou enclume. A vu fleurir des pavés en 1968. III. Fait du tort. Une ville sacrément royale. Femme d'église. IV. Une période d'exception au XVIII<sup>e</sup> siècle. Greffa. V. Un espion au service de Louis XV. Tel Napoléon. VI. Capone pour les intimes. Numéro 49 au tableau. Le Soudan sur le web. VII. Corrigée. Élément de poulie. VIII. Sans effet, sauf sur celui qui la regarde. Une bataille perdue par un Napoléon. Onze marseillais. IX. S'adresse à la population. Règne au harem. X. Matériel de diffusion. Scandium au labo. Parti depuis 1920. XI. Fut grand sous Louis XIV. S'illustra avec courage en 14-18. XII. Suit le docteur. Des espèces utilisées par Astérix le Gaulois.

### VERTICALEMENT

1. Une tour qui domine Paris depuis 1973. 2. Remuée. Fut ministre de la Guerre de Louis XIV. 3. Crier sous les bois. La dernière fois qu'elle est sortie de son lit, c'était en 1910. 4. Expression de surprise. Ils s'appelaient Louis, Philippe, Charles ou Henri. Pièces de charrue. 5. Louis XVI n'est pas allé plus loin. Collé au mur. 6. Château des Guise. Beautés divines. 7. Obscurci. Celui d'Orléans était frère du roi. 8. Portable chez les Belges. Montagnes russes. Le Pérou en ligne. 9. Fait au Jeu de Paume en juin 1789. Présent dans le franc germinal. 10. Début d'émission. Bref laps de temps. Pente abrupte. 11. Fut négrière au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce que fut Napoléon 1<sup>er</sup> pour le troisième du nom. 12. Pandémie. Versée à l'église jusqu'en 1793. Mœurs désuètes.

6	9	3	1	7	8	2	9	4	5
8	9	4	1	3	5	7	2	6	
2	5	7	6	4	9	3	8	1	
7	6	3	5	2	8	4	1	9	
9	2	8	4	7	1	5	6	3	
1	4	5	9	6	3	2	7	8	
3	1	6	2	9	7	8	5	4	
5	8	2	3	1	4	6	9	7	
4	7	9	8	5	6	1	3	2	

S	E	R	T	S	E	S		S	E	S						
S	I	L	P	O	L	E	C	L	E	C	L	E	S			
C	P	C	S	O	N	O	S									
E	N	E	S	U	L	T	A	N	E	S	I	S	A	V	I	
O	M	N	E	D	A	N	S	E	D	A	N	S	E	N	U	
I	R	E	A	R	E	A	S	E	S	E	S	E	R	O		
S	D	S	M	I	U	M	D	I	N	D	I	N	A	L		
E	S	E	C	O	R	S	E	N	O	N	E					
A	T	E	R	U	R	E	R	E	R	E	R	E	T			
N	D	N	S	S	W	I	M	S	E	L	I	M	A	I		
M	A	H	A	O	S	O	S	O	S	O	S					
E	R	O	V	I	N	G	I	E	N	S						



Solution des mots mêlés  
EXTRAORDINAIRE

Dates	Manifestations	Où
Dimanche 30/10/2022	<b>POULE AUX POTS</b> (JOYEUX GABARIERS)	Salle des fêtes Place du Bicentenaire - 12h00
Dimanche 20/11/2022	<b>COCHONNAILLE</b> COMITÉ DES FÊTES	Salle des fêtes Place du Bicentenaire - 12h00
Dimanche 27/11/2022	<b>REPAS SAINTE CATHERINE</b> (JOYEUX GABARIER)	Salle des fêtes Place du Bicentenaire - 12h00
Dimanche 11/12/2022	<b>NOËL COMMUNAL</b> (MUNICIPALITÉ)	Salle des fêtes Place du Bicentenaire - 12h00

## JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

**Octobre** ● Lundi 03/10/2022 De 10h30 à 12h00

- Mercredi 12/10/2022 De 17h00 à 18h30
- Lundi 17/10/2022 De 10h30 à 12h00
- Mercredi 26/10/2022 De 17h00 à 18h30

**Novembre:** ● Lundi 07/11/2022 de 10h30 à 12h00

- Mercredi 16/11/2022 De 17h00 à 18h30
- Lundi 21/11/2022 De 10h30 à 12h00
- Mercredi 30/11/2022 De 17h00 à 18h30

**Décembre** ● Lundi 05/12/2022 De 10h30 à 12h00

- Mercredi 14/12/2022 De 17h00 à 18h30
- Lundi 19/12/2022 De 10h30 à 12h00
- Mercredi 28/12/2022 De 17h30 à 18h00

**Janvier:** ● Jeudi 05/01/2023 De 17h00 à 18h30

- Lundi 09/01/2023 De 10h30 à 12h00
- Mercredi 18/01/2023 De 17h30 à 18h00
- Lundi 23/01/2023 De 10h30 à 12h00

**En cas de besoin en dehors des jours et horaires d'ouverture, contact au 06.08.41.56.76**

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES :

Valentin PEREA le 17/08/2022 à Bergerac  
 Charlie LACOMBE DELMAS le 25/08/2022 à Bergerac  
 Chloé, Marie, Monique SIEGFRIEDT le 27/08/2022 à Bergerac  
*Nos félicitations aux heureux parents*

### DÉCÈS :

Marcelle DOUMENGE née LAVAL : le 22/07/2022 à Périgueux  
 Gilbert Lino MONGIAT : le 28 Septembre 2022 à Prigonrieux  
*Toutes nos condoléances aux familles*

### MARIAGE :

Gaëlle BOS et Olivier LEYMA : le 27/08/2022 à Saint-Capraise-de-Lalinde  
*Nos félicitations aux heureux mariés*



**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**  
(Sauf périodes de congés)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h à 18h
Mardi	8h - 12h	14h à 18h
Mercredi	8h - 12h	Fermé
Jeudi	8h - 12h	14h à 18h
Vendredi	8h - 12h	14h à 18h
Samedi	9h - 12h	Fermé

**HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE**



Jours	Matin	Après-midi	Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	13h30 - 17h30	Mercredi	9h00 - 12h00	Fermé
Mardi	8h30 - 12h30	Fermé	Vendredi	Fermé	13h30 - 17h30

**PHARMACIES DE GARDES**



Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 07/10/2022 au 14/10/2022	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 14/10/2022 au 21/10/2022	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 21/10/2022 au 28/10/2022	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 28/10/2022 au 31/10/2022	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 01/11/2022 au 04/11/2022	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 04/11/2022 au 11/11/2022	Pharmacie Grenier - MOULEYDIER	05 53 23 20 40
Du 12/11/2022 au 18/11/2022	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 18/11/2022 au 25/11/2022	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 25/11/2022 au 30/11/2022	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 01/12/2022 au 02/12/2022	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 02/12/2022 au 09/12/2022	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 09/12/2022 au 16/12/2022	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 16/12/2022 au 23/12/2022	Pharmacie Grenier - MOULEYDIER	05 53 23 20 40
Du 23/12/2022 au 30/12/2022	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 31/12/2022 au 31/12/2022	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 01/01/2023 au 06/01/2023	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35